



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Entrée en 5^{ème} – 2023/2024 - FICHE PEDAGOGIQUE

Cette fiche remplie et signée doit être téléchargée lors de l'étape 5 de la préinscription en ligne

Nom et prénom de l'élève :

1. **LVB** (langue débutée en 5^{ème}) - Cocher la case qui correspond à votre choix :

Allemand OU Espagnol

2. **OPTION(S) / PARCOURS LINGUISTIQUE(S)**

Veillez cocher votre ou vos choix dans le tableau ci-dessous - Si vous êtes intéressé(e) par un parcours sélectif à effectif limité, nous vous invitons à faire plusieurs choix et à les hiérarchiser en indiquant 1,2 ou 3 dans les cases correspondantes.

	Section Internationale Américaine <i>Parcours sélectif - Effectif limité</i>	Parcours EURO collège	Parcours classique
Obligatoire	Anglais (3h)	Anglais (3h)	Anglais (3h)
Obligatoire - LVB	Allemand ou Espagnol (2.5h)	Allemand ou Espagnol (2.5h)	Allemand ou Espagnol (2.5h)
Enseignement optionnel facultatif	Néerlandais (2h)	Néerlandais (2h)	Néerlandais (2h)
Enseignement optionnel facultatif		Découverte Latin (1h ou 2h)	Découverte Latin (1h ou 2h)
Option linguistique	SIA : +6h d'enseignement en langue anglaise	EURO : +1h d'enseignement en langue anglaise	
	<i>Un dossier de candidature rempli et signé doit obligatoirement être transmis avec le dossier d'inscription</i> https://lfvvg.com/inscriptions/ Option facultative néerlandais <input type="checkbox"/> OUI - <input type="checkbox"/> NON	<u>Vous pouvez choisir une ou deux options facultatives</u> <input type="checkbox"/> Latin <input type="checkbox"/> Néerlandais	<u>Vous pouvez choisir une ou deux options facultatives</u> <input type="checkbox"/> Latin <input type="checkbox"/> Néerlandais
Choix parcours linguistique(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*** Nous vous demandons de hiérarchiser votre choix d'options facultatives car, en fonction des demandes et des emplois du temps, elles ne seront pas forcément cumulables. L'ouverture d'un niveau débutant en néerlandais n'est pas garantie**

Les décisions concernant les **demandes d'options/parcours sélectifs à effectif limité** sont indépendantes de la décision d'admission dans l'établissement et seront communiquées fin juin (en fonction des conseils de classe qui doivent examiner les demandes internes).

Tout choix pédagogique vaut engagement pour toute l'année scolaire. Aucune modification ne pourra être effectuée après signature de cette fiche.

Fait à le

Signature de l'élève :

Nom et signature du responsable légal :